

# *Formations Professionnelles — 2023*

*L'envers du tableau\* | améliorer la  
gestion de ses projets artistiques*





# L'envers du tableau\* | améliorer la gestion de ses projets artistiques

49h pour être au top en communication, administration et anglais appliquées au secteur culturel

avril - juillet 2023

Module 1 : en distanciel (sur Zoom)

Modules 2 et 3 : au CRAC (Sète)

**La formation « L'envers du tableau » s'adresse aux professionnel·les évoluant dans le secteur des arts visuels ou souhaitant intégrer à leur activité des projets d'arts visuels. Comment travailler et développer des projets avec des artistes-auteur·rices ? Quelles sont les bonnes pratiques en termes de rémunération, de contractualisation ? Quels sont les outils en termes de stratégie de communication ? Quels sont les usages en termes de langage professionnel des arts visuels en anglais ?**

**Cette formation est organisée en partenariat avec le Centre régional d'art contemporain Occitanie / Pyrénées Méditerranée, dans ses locaux à Sète, et en résonance avec sa programmation artistique.**

## Objectifs pédagogiques

- ◇ Savoir accueillir, contractualiser et rémunérer des artistes-auteur·rices
- ◇ Connaître les spécificités du secteur des arts visuels en termes de communication (cibles, canaux) et de langage international (partenariats et/ou programmation)
- ◇ Adapter ses outils de travail pour améliorer la gestion de ses projets artistiques

## Modules

### 1. Améliorer sa stratégie de communication en tant que diffuseur·euse en arts visuels

2 jours | 14h | 25 et 26 avril 2023 | 9h30-13h et 14h-17h30

en distanciel (sur zoom)

intervenantes Eva Ferrés et Annabelle Oliveira

### 2. L'anglais pour les arts visuels : expression écrite et orale adaptée au monde de l'art contemporain

3 jours | 21h | 23, 24 et 25 mai 2023 | 9h30-13h et 14h-17h30

au CRAC (Sète)

intervenante Altair Roelants

### 3. Connaître et appliquer le régime administratif et juridique des artistes-auteur·rices

2 jours | 14h | 4 et 5 juillet 2023 | 9h30-13h et 14h-17h30

au CRAC (Sète)

intervenante Pauline Grasset

## Modalités d'évaluation

- ◇ Questionnaire de positionnement en amont de la formation
- ◇ Questionnaire d'auto-évaluation et quizz en fin de formation
- ◇ Questionnaire de satisfaction à chaud et à froid

## *Publics concernés*

**Professionnel·les des arts visuels et de la culture (indépendant·es ou non, actuellement en poste ou non) : programmateur·rices, administrateur·rices, curateur·rices et commissaires d'exposition, directeur·rices de structures culturelles, communicant·es, critiques d'art, médiateur·rices culturel·les et chargé·es des publics, chargé·es de production et porteur·euses de projets culturels, jeunes diplômé·es des métiers des arts et de la culture.**

◇ Être diplômé·e de l'enseignement supérieur dans le secteur culturel (métiers des arts et de la culture, gestion de projets culturels...);

et/ou

◇ Avoir une expérience professionnelle dans le secteur culturel (stage, contrat de travail...);

et/ou

◇ Avoir un projet de réorientation professionnelle dans le secteur culturel;

◇ Pour le module 2, un niveau de base d'anglais (A2 ou B1) est demandé.



# L'envers du tableau\* | améliorer la gestion de ses projets artistiques

## MODULE 1

### *Améliorer sa stratégie de communication en tant que diffuseur·euse en arts visuels*

2 jours | 14h | 25 et 26 avril 2023 | 9h30-13h et 14h-17h30  
en distanciel (sur zoom)  
intervenantes : Eva Ferrés et Annabelle Oliveira

## Objectifs du module

- ◇ Savoir mesurer l'efficacité et l'impact de sa communication.
- ◇ Savoir choisir les bons canaux pour atteindre ses cibles.
- ◇ Identifier les spécificités des médias (presse et réseaux sociaux) pour répondre à des objectifs de communication institutionnels et spécifiques (événementiels par exemple).

## Programme détaillé

**Première journée :** les fondamentaux de la stratégie communication

- ◇ Le plan de communication et ses principales problématiques.
- ◇ Méthodologies et atelier de dynamisation pour identifier ses cibles : analyse des parties prenantes, techniques d'identification des cibles.
- ◇ Les types d'indicateurs spécifiques à la communication et leur mise en place.

**Deuxième journée :** définir une stratégie pour les relations presse et les réseaux sociaux

- ◇ Les différentes stratégies pour les relations presse et les réseaux sociaux et l'analyse de l'impact d'une campagne ou d'actions de communication via ces canaux.
- ◇ Le choix des canaux en fonction des objectifs globaux de communication.
- ◇ Bilan sur un cas pratique et conclusions (analyse qualitative et quantitative).
- ◇ Travail sur la cohérence entre ses objectifs de communication et ses indicateurs d'évaluation.

## Intervenantes

**Eva Ferrés Ramos**, chargée de communication au BBB centre d'art, spécialisée en stratégie de communication et de diffusion de l'art contemporain. Titulaire d'une maîtrise d'histoire de l'art et d'un master en diffusion de l'image par les nouvelles technologies de l'information et de la communication, elle est intervenante en Master 2 Histoire de l'Art et Arts Plastiques de l'Université Toulouse-Jean Jaurès.

**Annabelle Oliveira**, consultante en communication. Elle pense et met en œuvre des stratégies de communication notamment pour la Cité Internationale des Arts, le Frac Ile-de-France, Platform le réseau des Frac, ou encore le Marché Dauphine aux Puces de Paris Saint-Ouen. Elle collabore avec des réseaux régionaux (Devenir Art, Astre, Plan d'Est...) sur des questions de plateformes ressources. Elle intervient dans des centres d'art sur des questions professionnelles autour de l'activité des artistes plasticien·nes.  
[www.annabelleoliveira.fr](http://www.annabelleoliveira.fr)

## Méthode pédagogique

Formation collective alternant participation active et exposé de contenu : échanges entre participant·es, apport de contenus, analyse collective des outils existants, cas pratiques.

## Supports distribués en fin de formation

Diaporama synthétique, outils pratiques (définition des cibles, indicateurs).



# L'envers du tableau\* | améliorer la gestion de ses projets artistiques

## MODULE 2

### *L'anglais pour les arts visuels : expression écrite et orale adaptée au monde de l'art contemporain*

3 jours | 21h | 23, 24 et 25 mai 2023 | 9h30-13h et 14h-17h30

au CRAC (Sète)

avec Altair Roelants

## Objectifs du module

- ◇ Apprendre le vocabulaire professionnel spécifique aux arts visuels et au secteur culturel.
- ◇ Savoir présenter son travail et ses projets à l'oral dans un contexte professionnel.
- ◇ Apprendre les techniques pour améliorer son aisance orale et écrite en situation de communication professionnelle, et pour décomplexer sa prise de parole en anglais.
- ◇ Apprendre à mieux exprimer ses idées, à se présenter, à présenter son travail et ses projets à l'écrit.
- ◇ Apprendre et mieux comprendre la structure et le vocabulaire relatifs aux textes professionnels clés des arts visuels (Biographie, CV, notice de projet, supports de communication...) et savoir les rédiger en anglais.

*NB : Ce module visera dans tous ses contenus oraux et écrits, réalisés et expérimentés en anglais, à développer une pratique continue et immersive de la langue tout au long des trois jours de formation.*

## Au programme

Expression orale :

- ◇ Présentation : se présenter professionnellement et présenter son travail et ses projets en anglais.
- ◇ Conversation : éléments de langage en rapport avec le secteur culturel et le secteur des arts visuels pour vous aider à parler avec plus d'assurance dans les situations de réseautage, de rencontre professionnelle et d'organisation de projets internationaux.
- ◇ Éléments de vocabulaire spécifique aux arts visuels et au secteur culturel.
- ◇ Techniques générales d'expression orale et de communication en anglais.

Expression écrite :

- ◇ Développer votre biographie professionnelle et votre CV en anglais.
- ◇ Rédaction d'e-mails professionnels.
- ◇ Textes de communication et de projet.
- ◇ Vocabulaire administratif des arts visuels.

## Intervenante

**Altair Roelants** est critique d'art, écrivaine et consultante indépendante pour les carrières des artistes visuels et l'anglais des arts visuels. Originaire de Londres et d'Auckland, en Nouvelle-Zélande, elle a étudié l'histoire de l'art et la culture visuelle contemporaine au Goldsmiths College de l'université de Londres. Elle travaille dans les arts visuels depuis deux décennies, collaborant à un large éventail de projets d'artistes et d'écriture, d'expositions, d'événements et de programmes publics à Londres, Sydney, Auckland et en France. Elle a occupé des rôles professionnels dans la gestion des arts visuels et la coordination de projets, la communication et les relations avec la presse, et l'administration des arts. Parallèlement à son travail de critique, elle contribue à des magazines internationaux d'art contemporain. Elle est également diplômée en enseignement de l'anglais et a animé des cours dans des universités et des centres culturels à Toulouse. Depuis 2016, elle mène la formation à la communication en anglais au BBB centre d'art.

## ***Méthode pédagogique***

Ateliers collectifs menés en anglais alternant participation active, exposé de contenu et conseils de l'intervenante : échanges entre les participant-es et l'intervenante en anglais, exercices pratiques individuels et collectifs basés sur les situations professionnelles du monde de l'art.

## ***Supports distribués au long de la formation en format imprimé et électronique***

Glossaires, fiches méthodologiques, exemples de textes spécifiques au secteur professionnel des arts visuels en anglais (textes d'exposition, notices de projets, dossiers de presse, articles tirés de la presse internationale, etc.)



# L'envers du tableau\* | améliorer la gestion de ses projets artistiques

## MODULE 3

### *Connaître et appliquer le régime administratif et juridique des artistes-auteur·rices*

2 jours | 14h | 4 et 5 juillet 2023 | 9h30-13h et 14h-17h30  
au CRAC (Sète)  
intervenante : Pauline Grasset

## Objectifs du module

- ◇ Collaborer de manière efficiente et harmonieuse avec les artistes dans le respect de la réglementation comptable, sociale et juridique.
- ◇ Maîtriser les particularités du régime de l'artiste-auteur·rice selon la nouvelle nomenclature 2023 : les options fiscales (traitements et salaires, régime spécial BNC, déclaration contrôlée, TVA) et le cadre social (démarches et obligations auprès de l'URSSAF Limousin, le précompte...).
- ◇ Rémunérer un·e artiste-auteur·rice selon les champs d'application du régime : les nouvelles modalités concernant les activités artistiques et accessoires, la facturation, les remboursements de frais.
- ◇ Identifier, comprendre et appliquer les différents modèles de contrats de cession de droits d'auteur·rice et pouvoir en établir un en fonction de son projet.

## Programme détaillé

**Première journée** : appréhender les spécificités du régime de l'artiste-auteur·rice et les mettre en application

- ◇ Présentation des activités de l'artiste-auteur·rice et identification des interlocuteur·rices et organismes compétents.
- ◇ Les options fiscales de l'artiste-auteur·rice (traitements et salaires, régime spécial BNC, déclaration contrôlée, TVA).
- ◇ Obligations des diffuseur·euses (inscription auprès de l'URSSAF Limousin, contribution sociale des diffuseur·euses, versement des cotisations sociales précomptées, déclaration annuelle de revenus, nouvelles modalités déclaratives) et modalités de rémunération (factures avec ou sans précompte, remboursement de frais).

**Deuxième journée** : connaître les principes essentiels du droit d'auteur·rice et les mettre en application dans les contrats de cession selon la typologie de collaboration

- ◇ Prérogatives du droit d'auteur·rice : protection des droits moraux et patrimoniaux.
- ◇ Collaboration avec un·e artiste adhérent·e à un organisme de gestion de droit d'auteur·rice.
- ◇ Typologies des contrats de cession de droit d'auteur·rice et mentions obligatoires.

## Intervenante

**Pauline Grasset**, coordinatrice de l'accompagnement au BBB centre d'art. Titulaire d'une licence en histoire de l'art, d'un diplôme de Conseillère en insertion professionnelle (CIP) et d'un DU en propriété intellectuelle, elle est spécialisée dans le régime de l'artiste-auteur·rice (obligations juridiques, sociales et fiscales) ainsi que dans le droit d'auteur·rice et la contractualisation.

## Méthode pédagogique

Formation collective alternant participation active et exposé de contenu : échanges entre participant·es, apport de contenus, quizz, cas pratiques, analyse des jurisprudences, exercices à partir des projets des participant·es.

## Supports distribués en fin de formation

Exemples de factures, contrats de cession adaptés aux modes de collaboration avec les artistes, ressources.

# Informations pratiques

## Accueil

Pour les modules en présentiel : La formation se déroulera dans les locaux du Centre régional d'art contemporain Occitanie / Pyrénées Méditerranée, 26, Quai Aspirant Herber à Sète.

Pour les modules en distanciel : la formation se déroulera sur Zoom à l'aide d'un lien de connexion que nous vous fournirons une fois votre inscription validée. Si vous ne vous êtes jamais connecté-e avec Zoom, il vous sera nécessaire de télécharger l'application sur votre ordinateur : [www.zoom.us/download](http://www.zoom.us/download)

## Inscription

[admin.ressource@lebbb.org](mailto:admin.ressource@lebbb.org) ou au 05 61 13 50 33

**Clôture des inscriptions 1 mois avant la formation.** L'inscription est effective une fois le formulaire de pré-inscription complété (envoi par mail) et le paiement effectué ou la prise en charge validée.

## Accessibilité & handicap

Si vous avez besoin d'un aménagement particulier ou d'une adaptation spécifique de la formation en termes de supports, de rythme, d'équipements, nous sommes à votre écoute : [formation@lebbb.org](mailto:formation@lebbb.org) | 05 61 13 50 33

## Tarif et financement

Pour les 3 modules : 1 960 € TTC  
Prix par module : 560 € (2 jours) / 840 € (3 jours)

◇ Si vous êtes salarié-e ou travailleur-euse indépendant-e, se rapprocher de votre employeur-euse et/ou de l'Opérateur de compétences (OPCO) dont vous dépendez (Afdas, Uniformation, FIF-PL...).

◇ Si vous êtes artiste-auteur-riche, l'Afdas peut financer vos formations et dans certains cas le transport et l'hébergement, sous conditions : <https://www.afdas.com/particuliers/services/financement/artistes-auteurs>

***100% de nos stagiaires accèdent au financement de leur formation.  
Le BBB centre d'art vous accompagne pour la sollicitation d'un financement !***

**CRAÇ OCCITANIE**

Formation organisée en partenariat avec le Centre régional d'art contemporain Occitanie/Pyrénées-Méditerranée

\*Cornelis Norbertus Gysbrechts, L'envers du tableau, c. 1668-1672.